

Le métier d'IDEC en EHPAD

Réseau EHPA-EHPAD des Côtes d'Armor

Support réalisé dans le cadre d'un groupe de travail départemental

Eléments introductifs

D'une manière générale, une fiche de poste a vocation à clarifier le rôle d'un professionnel au sein d'une structure. Cet outil permet également aux agents de connaître les attendus liés à leur fonction.

En outre, la plupart des EHPAD publics territoriaux n'ont pas de document unique de délégations. Or ce type d'outil permet également de clarifier le positionnement et le rôle de chacun au sein des structures.

◆ Coordination / encadrement

Coordination : faire le lien entre tous les intervenants auprès du résident pour améliorer la qualité de vie et d'accompagnement de la personne

→ Assurer une cohérence de l'accompagnement du résident

Encadrement d'équipe : ça renvoie à la notion de lien hiérarchique dans le cadre du fonctionnement quotidien. De façon incontournable, l'IDEC encadre les équipes de soins (personnel paramédical) et peut être amené à encadrer les autres équipes de la structure.

◆ Quel est le cœur de métier de l'IDEC en EHPAD ?

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement, du projet de soins et des projets d'accompagnements personnalisés et du projet d'animation (au regard des besoins et attentes exprimés par la personne).

Les valeurs du projet d'établissement* définissent en partie la place de l'IDEC au sein de la Direction et auprès des équipes.

**Par exemple : si l'on pense globalité de l'accompagnement, démarche bientraitance, l'IDEC a une mission transversale au sein de l'établissement et elle assure la coordination de l'ensemble des équipes.*

Les choix de la Direction et les moyens alloués par les partenaires tarifificateurs (notamment le temps de coordination accordé à l'établissement) auront des incidences fortes sur le champ d'intervention des IDEC.

Réflexion sur un modèle de fiche de poste départemental

◆ Les missions/activités principales de l'IDEC en EHPAD (missions incontournables auxquelles les IDEC ne peuvent se soustraire → pot commun / socle commun pour tous les IDEC)

Un rôle de manager :

- Encadrer (« cadre de proximité ») et évaluer les agents et stagiaires de l'équipe de soins
- Participer aux recrutements des agents des équipes soignantes
- Animer les réunions d'équipe

Un rôle de coordinateur :

- Assurer la mise en œuvre et le suivi du projet de soins de l'établissement
- Être garant de la continuité des soins en organisant le service soins (organisation des postes, planification, transmissions, traçabilité, etc.)
- Participer à l'élaboration des projets personnalisés, assurer leur mise en œuvre et leur suivi

- Coordonner l'ensemble des intervenants (internes / externes) autour des projets personnalisés des résidents
- Être personne ressource auprès des équipes de soin, résidents, familles, etc.
- Être garant de l'harmonisation des pratiques
- Gérer et assurer le suivi des dispositifs médicaux
- Être garant du respect du circuit du médicament

Un rôle de collaborateur au sein de l'équipe de direction :

- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi du projet d'établissement
- Participer à l'élaboration et au suivi de la convention tripartite
- Participer aux évaluations (interne / externe) et à l'atteinte des objectifs posés
- Participer à l'amélioration continue de la qualité au sein de l'établissement
 - Ex : en élaborant les procédures et protocoles liés au soin et à l'hygiène
 - Ex : en veillant à la traçabilité de l'ensemble des interventions
 - Ex : en sensibilisant / formant les équipes à la démarche qualité
 - ...
- Contribuer à construire et entretenir le lien avec les familles
- Mettre en œuvre les évolutions juridiques et/ou recommandations (ex : ANESM) dans le domaine sanitaire et médico-social
- Participer à l'étude des demandes et aux processus d'admissions et d'accueil
- Participer aux différentes commissions internes à l'établissement (ex : commission menus, commission éthique, etc.)
- Construire et entretenir un réseau professionnel

◆ Les missions/activités complémentaires pouvant être confiées à l'IDEC

- Participer à l'élaboration des conventions partenariales
- Participer à l'élaboration et au suivi du plan de formation
- Effectuer des visites à domicile
- Participer au Conseil de la vie sociale
- Participer à la représentation de l'établissement à l'extérieur
- Participer à l'élaboration du document unique des risques professionnels
- Participer à l'élaboration du rapport annuel d'activité
- Encadrer et évaluer l'ensemble des équipes
- Organiser l'activité de l'ensemble des services
- Participer au recrutement de l'ensemble des agents
- Superviser l'accueil de l'ensemble des stagiaires

◆ Les spécificités liées au poste

- En cas d'absence du Directeur, l'IDEC peut être un relais dans l'organisation de l'établissement afin d'assurer la continuité de service

◆ Quels sont les moyens devant être mis à disposition de ces professionnels ?

- Une fonction et un poste uniquement dédiés à la coordination
- Un bureau dédié équipé
- Une adresse mail dédiée

◆ **Avec qui ces professionnels travaillent-ils ?**

- En interne : l'ensemble des personnes intervenant auprès des résidents
- En externe :
 - L'ensemble des professionnels intervenant auprès des résidents
 - Les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, ARS, etc.) en lien avec le directeur
 - Les réseaux de soins
 - Les réseaux professionnels
 - Les Centres de formation
 - Les fournisseurs / commerciaux

◆ **Quelles sont les compétences attendues chez ces professionnels ? (savoirs, savoir-faire, savoir-être)**

- Savoirs
 - Connaissances de la réglementation médico-sociale
 - Connaissances de la personne âgée et des risques inhérents à ce public
 - Connaissances en matière d'hygiène et sécurité
 - Notions sur la prévention et la gestion des risques professionnels
 - Connaissances sur le statut de la FPT
 - Connaissances en bureautique
- Savoir-faire
 - Management (encadrer, gérer des conflits, prendre des décisions, etc.)
 - Porteur de projet (rôle de fédérateur)
 - Conduite du changement
 - Maîtrise des indicateurs d'évaluation : grille AGGIR et outil PATHOS
 - Capacité à rendre des comptes
 - Savoir mobiliser les ressources
- Savoir-être

| | |
|--------------------------|-----------------|
| ▪ Travail en équipe | ▪ Disponibilité |
| ▪ Ecoute | ▪ Discrétion |
| ▪ Sens de l'organisation | |

◆ **Quel positionnement conseillé dans l'organigramme ?**

- Positionnement en tant que cadre de proximité
 - Supérieur hiérarchique direct : directeur de l'EHPAD
 - Supérieur hiérarchique direct des équipes qui lui sont confiées
- Lien fonctionnel avec l'ensemble des équipes

◆ **Conditions de réussite pour le binôme IDEC-Directeur**

- Bénéficiaire d'outils clarifiant les rôles de chacun (ex : fiches de poste, outils d'aide à la communication, document d'aide à la clarification des rôles et des missions spécifique à l'établissement, etc.)
- Dialoguer régulièrement et instaurer un climat de confiance
- Avoir des valeurs communes et une vision complémentaire
- Partager les informations financières et budgétaires